



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+٩٥٤٢٢ ٢٥٤٢٥٥٥٤٢ | ٥٢٥٨٥٢ | ٢٤٨٢٥٥١
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 8 janvier 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Déclaration de franchissement
de seuil de participation
FS/EM/02/2024**

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que la société Maghreb FS SARL a déclaré avoir cédé sur le marché central, le 29 décembre 2023, 350 700 actions CFG Bank, au cours unitaire de 141,25 dirhams, franchissant ainsi directement à la baisse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite banque.

La société Maghreb FS SARL déclare détenir, en date du 3 janvier 2024, 48 actions CFG Bank.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

Tél : 05 37 68 89 75

E-Mail : information_financiere@ammc.ma